

Réf: Dossier N° 023632

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KARA CONSTRUCTION ET DECORATION » en abrégé « KCD »

Siège social Abidjan, Cocody, Angre,lot 3826,ilot 310

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 30 juillet 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le vendredi 30 juillet 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARA CONSTRUCTION ET DECORATION » en abrégé « KCD »

Objet : PEINTURE; DÉCORATION D' INTÉRIEUR, RÉNOVATION; PRESTATION DE SERVICES. ET POUR LA REALISATION DE L' OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angre,lot 3826,ilot 310

Dirigeant(s) : M KARAMOKO LADJI (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B13-02927 du 30/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17460/GTCA/RC/2021 du 30/07/2021

